



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

opérations extérieures

Question au Gouvernement n° 1272

Texte de la question

OPÉRATION HYDRE

M. le président. La parole est à M. Daniel Boisserie, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Daniel Boisserie. Monsieur le ministre de la défense, depuis le début de l'année, la France mène, avec ses alliés, une opération militaire pour secourir le peuple malien, menacé par les djihadistes. L'opération Serval a été un succès militaire, mais surtout une victoire humaine pour les Maliennes et les Maliens. Le formidable élan populaire qui a accompagné l'élection présidentielle des 28 juillet et 11 août illustre parfaitement le retour de l'espoir que doivent désormais concrétiser le président malien et ses équipes.

Les élections législatives du 24 novembre constituent bien évidemment la prochaine étape du changement. La nébuleuse djihadiste autour d'AQMI cherche à perturber le retour de la paix et du développement. Plusieurs attaques ont ainsi été conduites à Tombouctou, à Gao et à Tessalit. Dans cette dernière ville, deux soldats tchadiens et un enfant malien ont récemment été tués, plusieurs autres personnes ont été blessées. Depuis le nord du Mali, les mouvements djihadistes cherchent à se réorganiser.

C'est pour endiguer cette velléité que la France, ses alliés africains, l'armée malienne et la MINUSMA ont lancé, dimanche 20 octobre, une nouvelle initiative militaire. Ainsi, 1 500 hommes sont mobilisés pour l'opération Hydre, la plus importante depuis la fin des combats au mois de mars. Elle permettra de lutter contre les terroristes qui se terrent dans le nord du pays.

La représentation nationale salue, une nouvelle fois, la qualité de l'engagement de nos soldats, lesquels mènent une mission difficile et cruciale pour la stabilité internationale. Monsieur le ministre, pouvez-vous dresser un premier bilan de l'opération Hydre et nous donner des éléments concernant la suite des opérations pour la France et ses partenaires ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Olivier Falorni et M. Paul Molac . Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Je vous remercie, monsieur le député Boisserie, de l'hommage que vous venez de rendre à nos soldats encore présents au Mali. Ils sont aujourd'hui environ 3 000 et seront progressivement 2 000 d'ici à la fin de l'année pour n'être plus qu'un millier pour une durée plus longue et sans que ne soit, pour l'instant, fixée une échéance. Vous avez fait référence à l'opération Hydre. Je profite de votre question pour préciser à la représentation nationale que nous avons qualitativement changé notre action au Mali.

Ce que l'on a appelé la guerre du Mali est derrière nous. Nous sommes maintenant devant des opérations de contre-terrorisme qui nécessitent une grande vigilance pour éviter la renaissance de groupes ou de foyers qui pourraient essayer de perturber l'ordre démocratique qui est en train de renaître. Il s'agit aussi d'une phase de transition permettant d'assimiler à la fois les forces des Nations unies dans le cadre de la MINUSMA et la renaissance de l'armée malienne qui a engagé dans cette opération dite « Hydre » le premier bataillon « Hélou » formé par l'Union européenne à Koulikoro.

Cette opération de grande ampleur a été déjà décidée depuis un certain temps au nord de la boucle du Niger. Elle vise à la vigilance, à la prévention et à la dissuasion. Elle est indépendante des opérations que vous venez d'évoquer et des actes terroristes qui ont ponctué ces jours derniers. Elle se doit poursuivre pendant quelques jours encore. Elle a également pour objectif de sécuriser les élections législatives qui se dérouleront d'ici peu afin que le Mali puisse ainsi retrouver la démocratie, la paix et le développement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1272

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 octobre 2013](#)